

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 Mai 2021

Présents Mme Mrs. : Régine REMILLON – Marie BAUD – Jacky DURET - Maryse MICHALAK – Ludovic TROTTEY – Frédérick AESCHLIMANN - Sylvia DUSONCHET – Laurent FORT – Marylène DAIGUEMORTE - Alexandra DUPANLOUP – Mickael TISSOT – Etienne MERLIER.

Absent excusé : Esther VACHOUX - Absentes : Sandrine REY - Cinthya MIQUET-SAGE

Public : 0

- 1- Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du conseil municipal du 29 Avril 2021, les élus l'approuvent à l'unanimité.

### **Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- 2- A voté les subventions aux associations – Exercice 2021 :

Association des Parents d'Elèves d'Arbusigny	2 700 €
USEP de l'Ecole d'Arbusigny	200 €
Foyer Rural de Loisirs pour Tous d'Arbusigny	1 000 €
Association Lou P'tiou Golus (cantine d'Arbusigny)	5 500 €
Association d'Assistantes Maternelles d'Arbu	100 €
A.D.M.R. Les Tourelles Reignier	300 €
Moto-Club Arbusigny/La Muraz	100 €
Harmonie Municipale Reignier	100 €
Association des Parents d'Elèves du Collège de Reignier (AIPE)	100 €
Association «Pages Ouvertes»(développement goût de la lecture)	100 €
Association des Donneurs de Sang	150 €
Croix-Rouge comité La Roche/Reignier	100 €
Association des Jeunes sapeurs-pompiers d'Annemasse	100 €
Anciens A.F.N. canton de Reignier	100 €
Association « Le Souvenir Français »	200 €
Ecole de Musique de Pers-Jussy	300 €
U.S.P.J. de Pers-Jussy (Foot)	150 €
Association Apollon 74 (la nature et l'homme..Ensemble)	50 €
Association Handi Festif Reignier	100 €
Protection Civile (Asso.74)	100 €
Les Restaurants du Cœur de Haute-Savoie	50 €
La Prévention Routière (comité 74)	150 €
De l'Ombre à la lumière (chiens guides aveugles)	100 €
Les Amis des Sentiers	250 €
Banque alimentaire Haute-Savoie	100 €
Mutame Savoie Mont-Blanc	195 €
M.F.R. Les Ebeaux Cruseilles	50 €
M.F.R. Coublevie (38)	50 €
Ecole ECAUT Viuz-en-Sallaz	50 €

TOTAL : 

---

 12 545 €

- 3- A procédé à l'organisation des bureaux de vote pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 Juin 2021 de 8H à 18H dans la salle des fêtes. .... / .....
- 4 – a pris note de la facture pour la mise en conformité « Electricité des bâtiments » suite aux rapports de vérification du bureau Véritas : 2 019,81 € H.T. ((Ent. Brutelec).
- 5- Suite à la demande de Mr. Guillermo souhaitant acquérir devant son habitation (environ 10m<sup>2</sup>) du domaine public, le conseil accepte la vente au prix forfaitaire de 500 € et frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur.

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Mickaël TISSOT  
Secrétaire de séance

Régine REMILLON  
Maire,